Ami du Clergé du 8-15 juin 1933

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour le mois du Sacré-Cœur. — VI. Réparation pour les fidèles : *a)* Leur indifférence, 353. — VII. *b)* Leurs péchés, 354. — VIII. Réparation pour les âmes consacrées, 356.
Les fêtes de l'Eglise. — LXVIII. La fête du Saint-Sacrement, 358. — LXIX. L'office, 360. — LXX. Les vêpres, 361.
A l'école des Saints. — XXX. S. Ephrem, diacre : les auxiliaires du sacerdoce, 363.
Explication du Catéchisme. — *16e Leçon :* Les fidèles de l'Eglise, 365.

POUR LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR

VI

RÉPARATION POUR LES FIDÈLES : *a)* LEUR INDIFFÉRENCE

Mes frères,

« Petit troupeau », disait Notre-Seigneur aux premières brebis : apôtres, disciples, saintes femmes, groupées à sa voix autour de lui. Après dix-neuf cents ans, les catholiques restent toujours le petit troupeau, *pusillus grex :* approximativement un sixième du monde habité.

Mais les minorités sont généralement ardentes. Sans doute le Cœur de Jésus trouve-t-il dans l'attachement profond et la délicatesse d'amour des siens une compensation à l'ignorance et à l'incrédulité de la masse ?

Il devrait en être ainsi, mais la réalité est autre : et c'est ce qui navre le Cœur de Jésus. De toutes ses confidences à sainte Marguerite-Marie, la plus célèbre, parce que la plus lamentablement triste, n'est-elle pas la plainte si souvent citée de la plus grande des apparitions de Paray-le-Monial (dans l'octave du St-Sacrement 1675) : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour. Et pour reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitudes, par leurs irrévérences et leurs sacrilèges et par les froideurs et les mépris qu'ils ont pour moi dans ce sacrement d'amour. »

— Eh quoi ? pensera-t-on, et nos congrégations religieuses ? et nos adorations perpétuelles ? et nos congrès eucharistiques diocésains, nationaux, internationaux ?...

— Et l'indifférence et l'apathie d'une multitude amorphe de baptisés qui ont reçu leur baptême en vain ?

Après dix-neuf siècles elle reste encore vraie, la parole de S. Jean : « Il est venu parmi les siens, et les siens ne l'ont pas reçu. » (I, 11).

I

Dans l'immensité inappréciable de son amour pour les hommes, Dieu n'a pas voulu rester un Dieu lointain, inaccessible, retiré dans l'invisible de son ciel : il est venu parmi nous ; il s'est fait semblable à nous ; les hommes l'ont vu marcher par leurs chemins et s'asseoir à leur table.

Il ne s'est pas contenté de passer ; son amour l'a décidé à faire sa demeure parmi nous, à la multiplier sous tous les cieux, afin que toutes les générations et tous les continents pussent non seulement le savoir, mais encore le sentir au milieu de leurs misères et de leurs tristesses ; l'Eucharistie est venue compléter et prolonger l'Incarnation : par le prodige de la présence réelle, prodige de puissance et plus encore d'amour, Notre-Seigneur est vraiment l'Emmanuel annoncé par le prophète Isaïe (VII, 14), c'est-à-dire : Dieu avec nous.

Il a sa demeure au milieu des nôtres, dans notre voisinage, sur la rue que nous traversons chaque jour, dans chacune de ces églises et de ces chapelles dont les tours massives ou les flèches élancées sont l'enseigne visible à tous de ses grâces toujours offertes de pardon, de consolation. Quelle condescendance faite à nos sens et quel secours pour notre foi, de pouvoir l'atteindre à travers les espèces eucharistiques dans le tabernacle et dans l'ostensoir !

A toute heure du jour, dans toutes mes épreuves, sans carte à présenter ni antichambre à faire, sûr de ne l'importuner jamais, je puis le trouver là, à ma disposition, aussi longtemps que je voudrai.

Ne semble-t-elle pas écrite surtout pour nous, la parole de nos saints livres : « Quelle est ...la grande nation qui ait des dieux près d'elle comme nous avons ...notre Dieu, toutes les fois que nous l'invoquons ? » (Deut., IV, 7).

Il est venu parmi les siens. Mais il n'est que trop vrai de poursuivre avec S. Jean : « Et les siens ne l'ont pas reçu. »

Notre-Seigneur se plaignait à la Bienh. Gemma Galgani : « Presque toujours je reste seul dans les églises, et lorsqu'on s'y réunit en grand nombre, on a de tout autres motifs que mon amour, et je dois souffrir de voir mon église, ma maison, changée en théâtre et en lieu de divertissement [1]. »

Alors que nous trouvons le temps pour nos visites d'amitié, d'affaires, d'intérêt, nous jugeons chose normale de ne jamais entrer à l'église, en dehors du dimanche, pour voir celui qui nous a donné les plus grandes et les plus nombreuses preuves d'amour et avec qui nous avons à traiter l'affaire de notre salut. Nous jugeons cela si normal que la pratique connue sous le nom de visite au St-Sacrement semble à beaucoup une « dévotionnette. »

Il y a à notre décharge les nécessités de la vie, qui ne permettent pas de nous attarder pendant des heures devant le St-Sacrement à l'exemple des saints ou des contemplatifs. Pourtant, quand on croit et quand on aime, le cœur a des trouvailles, comme celle de Julien Hourcade, l'aviateur basque tué en décembre 1916 dans un combat aérien, qui

[1] Cité par Saudreau, *Les divines paroles*, p. 126-128.

ne s'envolait jamais sans incliner d'abord son avion au-dessus de l'église de Rougemont, où campait son escadrille. Et ces attentions suffisent à Notre-Seigneur, que charme la pensée du cœur plus que le flux des paroles [1].

Mais quantité de baptisés n'entrent dans les églises que pour le baptême d'un filleul, pour la première communion d'un enfant, pour le mariage d'un ami, pour l'enterrement d'un voisin, comme on accompagne les mariés à la mairie et les morts au cimetière. C'est affaire de convenance mondaine ou de sympathie dans le deuil. Mais certaines toilettes qui encadrent la blancheur des premières communiantes, et le brouhaha des grands mariages, et l'attitude autour du catafalque, tout cela ne dénonce-t-il pas qu'on est là en invité d'une cérémonie de famille et non pas en visite chez le bon Dieu ? Ou bien, c'est une merveille d'architecture, un concert religieux, une parole célèbre qui provoquent la curiosité plus que les sentiments religieux et attirent les foules.

A cette incompréhension de l'amour par un grand nombre, nous n'ignorons pas ce qu'il faudrait ajouter de tristesses plus profondes encore : profanations dans la maison de Dieu, le lieu saint, comme on disait pieusement autrefois, devenu rendez-vous de péché, et, selon un mot célèbre, « la grande pitié » des églises à l'abandon et en ruines.

II

On l'aura remarqué : quand le Sacré-Cœur a dit sa peine à sainte Marguerite-Marie, ce fut des péchés des hommes et surtout des chrétiens contre le St-Sacrement. Comment nous en étonner ? Le St-Sacrement, ne l'appelait-il pas lui-même, dans cette apparition, le « sacrement d'amour » ?

« Sacrement d'amour, » né de sa charité et la perpétuant sur la terre, qui nous garde son cœur mieux qu'un reliquaire, qui le renferme réellement, vivant et brûlant d'amour, avec toute son humanité et sa divinité ! C'est donc là que le péché atteint son Cœur, là que notre amour doit panser sa blessure, là que nous espérons mieux des nouvelles générations plus eucharistiques.

Rappelez-vous une belle page de Barrès [2] :

« J'ai pris le train pour aller voir une belle chose de France ; j'ai traversé les plaines et les bois, et maintenant je suis à Reims.

... Comme je me promenais à la cathédrale,... dans une des chapelles latérales, un gros petit garçon, un enfant bedeau, distribuait soigneusement des livrets sur une cinquantaine de chaises vides. Je m'approchai.

« C'est pour la messe de communion du jeudi, » m'expliqua-t-il, et il me tendit un de ses petits livres.

C'était, en une trentaine de pages, la liturgie de la messe, brièvement commentée et suivie d'un recueil de cantiques et de prières.

J'étais en train de le feuilleter quand arriva une bande de petits garçons et de petites filles, qui se partagèrent en deux colonnes, entre lesquelles vint se placer, debout au milieu de l'allée, un jeune vicaire. Et il se mit à parler, à droite, à gauche, un peu à la manière d'un chef d'orchestre, stimulant et dirigeant son petit auditoire, tandis qu'un prêtre montait à l'autel. La messe de communion des enfants commençait.

Le jeune vicaire lut à haute voix, dans le livret, une brève explication de l'office, puis tout de suite fit une prière, et tous ensemble, les cinquante enfants lui donnèrent la réponse. L'officiant à l'autel reproduisait le drame du Calvaire ; ces enfants menés par le jeune clerc faisaient le chœur antique.

Quand vint le moment de la communion, ils se mirent en marche vers le chœur. Et le prêtre, portant le ciboire, descendit vers eux de l'autel.

Quel poète n'admirera l'Eglise quand elle élève l'hostie au-dessus du monde et que, tout d'abord, elle la donne à un enfant de sept ans ? C'est lui remettre une arme contre la bassesse, une flamme dont ceux qui la possèdent rendent témoignage qu'elle est leur trésor.

Et maintenant qu'ils regagnent leurs places, je les regarde, ces petits champenois si clairs, si nets, si positifs déjà, à la mine assurée. J'admire l'intensité de la formation qu'ils subissent. Ce qui vient de leur être départi d'une manière mystérieuse, le jeune abbé le leur éclaire dans un petit discours entraînant qui s'achève sur ces mots : « Nous disons hautement, à la Bayard, à la Duguesclin, à la Jeanne d'Arc : Vive le Christ ! »

La scène qui vient de se dérouler sous mes yeux donne une réplique à la demande que bien souvent je me suis posée : « Hautes églises de France, que pensez-vous faire ? Dans votre péril, au milieu de tant de bassesse, d'ignorance et de haine, et quand l'ennemi brisant nos efforts donne l'assaut à vos murailles, quels moyens réservez-vous ? » La vieille cathédrale me répond : « Je formerai les petits enfants. »

Déjà Pie X avait dit : « Il y aura des saints parmi les enfants. » Et ces enfants referont la foi de la France. Ainsi soit-il.

VII

RÉPARATION POUR LES FIDÈLES : *b)* LEURS PÉCHÉS

Mes frères,

Un jour, devant la défection de beaucoup de ses disciples, Jésus s'était tourné vers ses Apôtres : « Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? » Avec tout l'élan de sa généreuse nature, Pierre s'était porté garant de la fidélité de tous : « Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Et nous, nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le saint de Dieu. » Notre-Seigneur avait répliqué : « N'est-ce pas moi qui vous ai choisis, vous, les douze ? Et l'un de vous est un démon. »

[1] « Dans vos prières, ne multipliez pas les paroles, comme font les païens qui s'imaginent être exaucés à force de paroles. » (Matth., VI, 7).

[2] *La grande pitié des églises de France*, chap. XVI.

« Il parlait de Judas, fils de Simon Iscariote, ajoute l'Evangile, car c'était lui qui devait le trahir, lui, l'un des douze. » (Jo., VI, 67-71). Et dès ce jour, comme il le ferait au seuil de la Passion, Notre-Seigneur aurait pu continuer la série de ses tristes prédictions, signaler, à la suite de la trahison de Judas, l'apostasie de Pierre, la défection de presque tous ses Apôtres.

La même histoire navrante se continue indéfiniment, depuis dix-neuf cents ans de christianisme. Pour se faire quelque idée de la tristesse du Cœur de Jésus, pour s'en émouvoir, pour y compatir, il importe de se répéter qu'à ces heures Judas, Pierre et les autres incarnaient en eux, aux regards prophétiques du Christ, les profanateurs, les apostats, les lâches de l'avenir, dont la proportion resterait sensiblement la même parmi les siens, au fur et à mesure que leur nombre s'accroîtrait jusqu'à devenir un peuple, le peuple chrétien.

C'est pour ces péchés, autrement douloureux au Cœur de Jésus puisque ce sont les péchés des siens, que nous voudrions maintenant faire amende honorable.

I

1. En Judas se personnifient les sacrilèges de toutes les époques. A preuve, ce couplet d'un de nos cantiques bien connu :

> **Qui le prend indignement**
> **Mange et boit son jugement ;**
> **C'est le crime de Judas,**
> **Le plus noir des attentats,**

Il y a des sacrilèges dont le scandale défraie la chronique des faits divers des journaux d'information : profanations d'églises, effractions de tabernacles, vols des objets sacrés. Il est rare qu'il ne s'en produise journellement sur quelque point du monde ; et même, parfois, les cambrioleurs semblent opérer en série dans certaines contrées. Ils frappent le Christ en plein cœur à travers son tabernacle et les saintes espèces, et nous ne pouvons les oublier dans nos amendes honorables.

Pourtant ce n'est pas d'ordinaire l'impiété, mais le vol qui est à l'origine de telles profanations, et elles provoquent généralement de grandes solennités réparatrices. Un autre sacrilège qui fait bon marché de l'amour du Christ, qui le bafoue comme en se jouant : c'est la communion indigne. Elle livre l'Amour à la haine, le Christ à Satan, et elle change en poison de l'âme ce qui devait être sa vie. Elle est de tous les jours. On ne répare pas publiquement pour elle ; elle ne fait pas de tapage ; elle reste le secret des âmes. Mais quel soufflet et quel crachat à l'amour, et comme elle doit nous obséder dans l'expression de notre amende honorable pour les profanations des impies !

2. Pierre protestait dans le vestibule de la maison de Caïphe : « Je ne sais ce que vous voulez dire ; je ne connais pas cet homme ! »

Combien d'intelligences et de conducteurs d'hommes ont ainsi renié Notre-Seigneur au cours de l'histoire, et sans que ces apostasies aient été suivies d'un magnifique repentir comme celui de S. Pierre ! Ils ont entraîné dans leur révolte orgueilleuse des masses de faibles, comme un Luther, ou des nations entières, comme un Henri VIII. Après des siècles, ces apostasies retentissantes ont encore leur répercussion dans le monde et se prolongent dans ces hérésies et ces schismes qui ont comme amputé le corps mystique du Christ.

D'autres, celle d'un Voltaire et d'un Renan par exemple, ont fait école d'irréligion à travers des générations successives, au point de vider les tables saintes.

Si nous aimons, comment ne pas sentir vivement l'insulte au Sacré-Cœur et l'humiliation de sa toute-puissance, que son amour soit ainsi tenu en échec par l'orgueil et la méchanceté des hommes, d'hommes qu'il avait doués et comblés, qui auraient pu et dû conduire leurs frères à son Cœur et qui les en ont détournés ?

3. Les autres apôtres ne firent pas scandale. Ils se défilèrent sans bruit. Ce fut la défection pure et simple. Pourtant ils venaient de faire leur première communion.

Leur histoire se répète à l'infini. Parmi les baptisés de nos grandes villes et de certaines campagnes, pour la majorité, n'ayons pas peur de l'écrire, la première communion marque le point final de la pratique religieuse. Peut-être, quelque jour de leur existence ou du moins *in extremis*, la miséricorde, jamais à bout, du Cœur de Jésus éveillera-t-elle dans ces âmes un élan, si faible soit-il, de foi et d'amour qui sauvera tout.

Tout, hormis la gloire, la reconnaissance, l'amour que le Sacré-Cœur était en droit d'attendre de ces âmes en retour des chaudes tendresses dont il les avait couvées, *quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas*. (Math., XXIII, 37). Leur vie lui aura été une déception.

Quand on multiplie, par la pensée, le spectacle d'indifférence que donnent tant de chrétiens sous nos yeux, il est impossible de rester insensible aux doléances du Sacré-Cœur sur l'ingratitude des siens.

II

Pendant la Passion, S. Jean, le disciple bien-aimé et le disciple fidèle, dut assumer sur lui de consoler Jésus de la trahison, des reniements, des défections de ses frères. Puisque le Sacré-Cœur nous a fait la grâce insigne de n'être pas indifférents à son amour, croyons que s'impose à nous le même très doux devoir de la réparation.

Pendant la guerre, un Normalien a eu le mot qu'il fallait : « Nous sommes les riches, c'est à nous de payer [1]. » Ce mot s'accorde avec le bon sens : « Noblesse oblige. » Il s'accorde surtout avec

[1] Discours de M. Boutroux, de l'Académie française, à la soixante-dixième réunion annuelle des Anciens Élèves de l'École Normale, janvier 1919.

l'Evangile : « Il sera plus demandé à celui qui a plus reçu. »

A nous tous qui avons reçu la grande grâce de la fidélité, de réparer pour les âmes pécheresses, du plus profond de nos cœurs.

Et ce sera du même coup une œuvre d'apostolat.

Le grand romancier catholique René Bazin fut un adorateur, un dévot, un apôtre du Sacré-Cœur de Montmartre. Longtemps il présida le groupe de la *Réparation mensuelle* et mit sa plume à son service.

Un de ses romans les plus puissants, *La Barrière,* avait déjà révélé l'impression profonde et la force de conviction produites sur lui par l'adoration nocturne de Montmartre. Le héros du roman, le protestant Réginald, travaillé par la grâce, est venu à Paris pour en méditer « les véritables dessous, ceux qui soutiennent l'édifice, » les œuvres religieuses et charitables. Il visite les Dames du Calvaire penchées sur les cancéreux, il accompagne un prêtre apôtre dans une pauvre église de banlieue rouge, il passe une nuit avec les adorateurs de la basilique qui « domine Paris de sa bénédiction. » Et ce spectacle remue profondément cette âme protestante par sa signification réparatrice.

« Ceux-ci, pense-t-il en regardant les adorateurs en prière, appartiennent à toutes les classes, sauf la plus pauvre. Ils viennent ici sans ambition, sans aucune récompense d'ordre humain. Cependant ils reçoivent une récompense pour le repos sacrifié de leur corps. Leur âme trouve une confiance que reflète leur visage. Ils ont la paix, quelque chose au moins de cette paix, gibier de nous tous et qui a peur de nous. Elle est ici, au moins en apparence, pour ceux-ci. Oui, vraiment, ils sont sincères... Toutes les nuits, des hommes veillent au-dessus de Paris, priant sur la montagne. Ils gardent peut-être mystérieusement la cité. Quelle contre-partie de la corruption d'en-bas !... Cela manquait aux civilisations anciennes...

« Serait-ce possible que, par les prières de ceux-ci, d'autres hommes fussent rachetés ? Leurs proches ? Leurs amis ? Leurs ennemis ? Ressemblent-ils aux nuages qui portent leur pluie jusqu'aux extrémités de la terre ? En tout cas, quelle belle idée de puissance ! Quel domaine plus grand que tous les empires !... Le monde serait tout peuplé de fraternités affectives, à jamais ignorées...

« Ils ne doutent pas qu'ils ne soient en présence du Christ transfiguré par amour. Partout des présences divines, le Christ mêlé à la foule, proche de la misère. Ce serait une grande consolation, en effet. Toutes les détresses humaines appellent cette présence... Elle nous manque, à nous et à d'autres... Là où le Christ est le plus près, là doit être la vérité. Avoir Jésus-Christ en soi... Avoir Jésus-Christ! Non la simple grâce, mais la vie !... »

Ainsi soit-il.

VIII

RÉPARATION POUR LES AMES CONSACRÉES

Mes frères,

La grande plainte de Paray-le-Monial s'achevait dans une sorte de sanglot : « Ce qui m'est encore plus sensible, c'est que ce sont des cœurs consacrés qui en usent ainsi. » Nous terminons souvent ainsi sur une simple allusion destinée à faire songer. C'est le mot de la fin. Il semble qu'on le tient en réserve et qu'on le lance avant de se taire, comme un trait rapide, pour qu'il frappe mieux et se fixe.

Mais la douleur est trop cuisante. Notre-Seigneur y reviendra. Il dira une autre fois à sainte Marguerite-Marie : « Je veux te montrer la plaie la plus douloureuse faite à mon cœur, causée par les âmes religieuses et sacerdotales infidèles à leur vocation ou qui n'y répondent pas selon mes desseins. »

Pour des intentions très justes et profitables à tous, indubitablement la Providence se choisit des âmes, elle les prévient de son amour, elle les comble de ses grâces. Les prédestinations divines ne relèvent pas de notre contrôle, mais elles exigent notre correspondance à cette élection. Notre-Seigneur est en droit d'attendre davantage des âmes *sacerdotales,* des âmes *religieuses,* des âmes *privilégiées.*

I

Par ses origines, par sa destination, par ses fonctions, le sacerdoce est intimement uni à l'Eucharistie. Il remonte lui-même au Jeudi Saint ; il a pour but de perpétuer par la sainte messe la présence réelle et le sacrifice du Sauveur ; sa mission est de conduire les âmes à Notre-Seigneur par la parole et les sacrements. Il faut bien reconnaître qu'il est sorti du Cœur de Jésus avec le sacrement de son amour. Bien plus, on peut dire du sacerdoce qu'il est le Cœur de Jésus lui-même, donné au monde d'une autre manière que dans l'Eucharistie, non pas substantiellement, mais avec son pouvoir de grâces et l'attrait toujours si humain du sensible.

On a dit du prêtre qu'il est un autre Christ ; on l'a dit également du simple chrétien. Mais entre les deux, quelle différence dans la façon de revivre Jésus !

« Vous êtes, ô prêtres, la partie la plus noble du corps mystique du Fils de Dieu. Vous êtes les yeux, la bouche, la langue et le cœur de l'Eglise de Jésus ; ou, pour mieux dire, vous êtes les yeux, la bouche, la langue et le cœur même de Jésus. Vous êtes ses yeux : car c'est par vous que ce bon pasteur veille continuellement sur son troupeau... Vous êtes sa bouche et sa langue : car c'est par vous qu'il parle aux hommes... Vous êtes son cœur : car c'est par vous qu'il donne la vraie vie de la grâce en la terre et la vie de la gloire au ciel à tous les véritables membres de son corps [1]. »

[1] S. Jean Eudes, *Mémorial de la vie ecclésiastique* (*Œuvres,* p. 14-15).

Pour que ces données de notre foi ne restassent pas lettre morte au fond des consciences, le Sacré-Cœur semble avoir confié à une sainte âme de notre temps, Mère Louise-Marguerite Claret de la Touche, la mission de renouveler pour le sacerdoce le message de sainte Marguerite-Marie : « Je veux que tu dises à mes prêtres, lui révèle Notre-Seigneur, que je leur donne mon cœur... Je leur ai donné mon cœur afin qu'ils voient les trésors d'amour qui sont en Dieu et qu'après avoir puisé pour eux-mêmes, ils y puisent pour le monde [1]. »

Comment Notre-Seigneur ne serait-il pas fondé à compter sur ceux qu'il élève à la sublime vocation du sacerdoce ?

Son sacerdoce lui a fait honneur à toutes les époques, non seulement par la sainteté éclatante d'un Curé d'Ars et d'un Don Bosco, mais encore par tous les héroïsmes de vertu et de zèle, connus ou inconnus de l'histoire, qui, de la Pentecôte à notre siècle, ont fait, maintenu et développé le monde chrétien.

Pourtant le prêtre est choisi parmi les hommes : *ex hominibus assumptus.*

Dans ces conditions, on comprend cette note de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, lors de son voyage à Rome, et dont la tristesse semble un écho à la plainte du Sacré-Cœur. « Je ne pouvais comprendre le but principal de la réforme du Carmel ; prier pour les pécheurs me ravissait, mais prier pour les prêtres, dont les âmes me semblaient plus pures que le cristal, cela me paraissait étonnant ! Ah ! j'ai compris ma vocation en Italie. Ce n'était pas aller chercher trop loin une aussi utile connaissance. Pendant un mois, j'ai rencontré beaucoup de saints prêtres ; et j'ai vu que si leur sublime dignité les élève au-dessus des anges, ils n'en sont pas moins des hommes faibles et fragiles. Donc si de saints prêtres, que Jésus appelle dans l'Evangile : *le sel de la terre,* montrent qu'ils ont besoin de prières, que faut-il penser de ceux qui sont tièdes ? Jésus n'a-t-il pas dit encore : « Si le sel vient à s'affadir, avec quoi assaisonnera-t-on ? [2] »

Marie, Reine du clergé, obtenez-nous de nombreux et saints prêtres !

II

Pour désigner l'âme religieuse, la langue mystique a choisi dans notre vocabulaire humain le mot qui dit l'intimité la plus amoureuse, la plus profonde, la plus tendre : elle l'appelle l'épouse du Verbe, *sponsa Verbi.*

Celui-là seul peut s'étonner de pareille expression, qui ignore l'étroite union contractée entre le Christ et l'âme au jour de la profession religieuse ou qui n'a jamais fait l'expérience de sa savoureuse réalité. Aussi bien, Notre-Seigneur autorise cette familiarité, lui qui a dit à ses Apôtres, à l'heure des adieux, c'est-à-dire à l'heure où l'on

[1] *Le Sacré-Cœur et le sacerdoce*, Paris. Beauchesne 1930, p. LIX. Voir aussi *Au service de Jésus-prêtre*, 2 vol., Marietti, Turin 1928.

[2] *Histoire d'une âme*, chap VI

vide vraiment son cœur quand on aime : « Vous êtes mes amis... je ne vous appelle plus serviteurs... mais je vous ai appelés : amis. » (Jo., XV, 14-15).

Bien plus, il semble nous avoir invités à le regarder comme notre époux, le jour où il répondait aux disciples de S. Jean-Baptiste, scandalisés de voir les Apôtres en fête, tandis que les Pharisiens et eux-mêmes jeûnaient rigoureusement : « Dites-moi, les amis de l'époux peuvent-ils s'attrister pendant que l'époux est avec eux ? Des jours viendront où l'époux leur sera enlevé et alors ils jeûneront. » (Matth., IX, 15).

L'âme religieuse aime ce titre d'épouse du Christ. Elle le regarde comme le témoignage le plus doux de son amour pour elle, puisqu'il a jailli à son intention de l'ineffable tendresse du Cœur de Jésus. Il lui révèle la grandeur et l'intimité de sa vocation, mais il en révèle aussi les obligations, les exigences jalouses, l'emprise constante et exclusive. Quel idéal surhumain de fidélité pour le cœur mobile de la créature !

Malgré la grâce qui le hausse jusque-là, faut-il s'étonner qu'après s'être donné loyalement, sincèrement, totalement, il en vienne parfois à se reprendre en totalité ou par morceaux ? Là où entrent les hommes, on trouvera toujours des traces d'humanité.

Mais comment ne pas comprendre non plus la déception et la tristesse de Jésus qui avait remarqué et aimé ces âmes ?

III

Dans le monde aussi le Christ fait son choix. Ozanam, Pauline Jaricot, Mlle Tamisier et Philibert Vrau, ces seuls noms évoquent les plus belles œuvres de charité, de zèle, de piété du XIXe siècle : les conférences de St-Vincent de Paul, la Propagation de la foi, les Congrès eucharistiques. Et combien de priants et de souffrants, qui sont le salut du monde et que le monde ignore : il a tellement le goût du vice qu'il ne fait de publicité qu'aux scandales et aux crimes !

Il n'y a pas de castes pour l'amour de Notre-Seigneur. Aujourd'hui comme autrefois, il va même chez les publicains et les pécheurs. Dans les milieux les plus sectaires il fait éclater des miracles de foi et fleurir des lis sur des champs d'impureté.

Sont-elles toujours accueillies, ces avances de son amour et de sa miséricorde ?

Les plus généreux ne le croient pas. Ils se reprochent leurs lenteurs aux sollicitations de la grâce. Ils se demandent avec remords : « Dieu ne se lasserait-il pas à la fin de tout donner et de ne rien recevoir ? [1] »

Point n'est besoin d'une longue expérience des âmes pour apprendre que les desseins du Cœur de Jésus, ses appels à la sainteté, au sacrifice, à l'apostolat, se brisent souvent contre nos refus. Il

[1] Lettre d'Ernest Psichari (*Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1932).

en est pour les frais de son amour. La goutte de sang est tombée sur la pierre dure. Et le voilà avec une meurtrissure de plus : celle des cœurs qui ont aimé et qui n'ont pas été compris.

* *

« Une fois, dit sainte Angèle de Foligno, j'étais plongée dans une méditation sur la mort du Fils de Dieu... Alors cette parole me fut dite dans l'âme : « Ce n'est pas pour rire que je t'ai aimée ! »

Et la sainte, éperdue et déchirée : « Cette parole me porta un coup mortel. Je vis dans la lumière de quelle vérité cette parole était vraie. Non, non, il ne m'avait pas *aimée* pour *rire,* mais d'un amour épouvantablement *sérieux, vrai, profond, parfait*... Et alors, mon amour à moi, mon amour pour lui m'apparut comme une mauvaise plaisanterie, comme un mensonge abominable. Et d'autres paroles vinrent qui augmentèrent mes souffrances : « Ce n'est pas pour rire que je t'ai aimée ; ce n'est pas par grimaces que je me suis fait ton serviteur ; ce n'est pas de loin que je t'ai touchée. » Eh bien ! moi, c'est tout le contraire. Mon amour n'a été que plaisanterie, mensonge et affectation !... »

Plus brièvement, mais aussi fortement, le Sacré-Cœur dira à une autre âme : « Voilà longtemps que tu es l'âme *aimée*. Deviens, à partir de maintenant, l'âme *aimante*. »

La mesure dans l'amour, c'est d'aimer sans mesure, disait S. François de Sales. Il reprenait une parole de S. Bernard. Mieux, il traduisait le grand précepte : « Tu aimeras de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force, de tout ton esprit. »

En dehors de la Vierge Marie, comme les meilleurs restent loin de compte ! Et comme cela peut nous aider à mieux compatir aux plaintes douloureuses du Cœur de Jésus ! Ainsi soit-il.

LES FÊTES DE L'ÉGLISE

LXVIII

LA FÊTE DU SAINT-SACREMENT

Le grand scandale du XIe siècle fut l'hérésie de Bérenger. Brillant élève de Fulbert de Chartres, mais orgueilleux et voulant étonner ses contemporains par la nouveauté de ses doctrines, il exhuma les théories perfides de Scot Erigène d'Irlande, qui était venu à la cour de Charles le Chauve. Il n'avait point réussi à troubler la croyance catholique solidement établie. On était encore dans les siècles de ferveur. Précurseur du protestantisme, Bérenger enseignait que « le pain et le vin consacrés à l'autel ne sont nullement le vrai corps et le vrai sang du Christ, mais leur ombre, leur figure et leur symbole. »

Combattu par Lanfranc et condamné à un concile de Rome en 1050 par S. Léon IX, il reconnut son erreur dix ans plus tard seulement, et se convertit sincèrement. On a attribué la grâce de sa conversion à la grande pureté de ses mœurs ; il passa ses dernières années dans la ville de Tours, à pleurer ses égarements ; mais ses funestes doctrines s'étaient répandues et avaient perverti nombre d'âmes.

I

Or il y avait en 1208 à Liège, au monastère du Mont-Cornillon, une jeune religieuse de seize ans, nommée Julienne, qui était tourmentée par d'étranges visions. Toutes les fois qu'elle se mettait en oraison, elle voyait une belle lune pleine, éclatante, mais avec une échancrure qui la déformait. Elle pria longtemps pour demander à Dieu le sens de cette vision, et il lui fut enfin révélé que cette belle lune brillante était l'Eglise ; l'échancrure signifiait qu'il lui manquait quelque chose. Il lui manquait une fête particulière et annuelle du Saint-Sacrement. Julienne apprit qu'elle avait pour mission de la faire instituer.

Elle se récusa. Qui était-elle dans l'Eglise pour établir cette fête ? N'était-ce pas la mission des évêques qui la gouvernent ? Mais le Seigneur Jésus n'acceptait point sa raison d'humilité. Il la pressait d'agir et déclarait qu'il voulait se servir d'elle suivant la méthode divine, qui consiste à n'employer que de faibles instruments pour faire les plus grandes choses. Sa résistance d'humilité dura vingt ans.

Alors elle était devenue prieure du Mont-Cornillon. Elle décida enfin de s'en ouvrir à Jean de Lausanne, chanoine de Saint-Martin de Liège. Elle le pria de consulter, sans la nommer, les meilleurs théologiens. Il exposa l'affaire à Jacques Pantaléon, le futur Urbain IV, archidiacre de Liège ; à Hugues de Saint-Cher, provincial des Frères Prêcheurs, et à d'autres docteurs pieux et savants. Tous furent d'avis que rien n'était plus juste et plus raisonnable que d'instituer une fête solennelle pour glorifier la Sainte Eucharistie et raviver la foi des fidèles en ce dogme.

La pensée vint à Julienne de faire composer un office du Saint-Sacrement ; « elle choisit en son cœur, dit son biographe, un jeune Frère de sa maison que Dieu lui avait attaché d'une façon mystérieuse. » Le jeune religieux refusa, se sachant trop peu lettré, mais elle lui dit que la sagesse divine aime à se servir des ignorants, afin qu'il apparaisse qu'elle est tout et qu'ils ne sont rien. Il consentit et « ainsi advint-il que ce jeune Frère et la vierge du Christ, unissant leurs efforts, elle priant, lui écrivant, l'œuvre se poursuivit plus facilement qu'il n'eût pu s'y attendre. Aussi attribuait-il aux prières de la vierge, plus qu'à son travail, ce qu'il pouvait faire, et lorsqu'il avait achevé quelque chose du susdit office, il le lui apportait en disant : « Voici, Madame, qui vous est envoyé d'en-haut ; examinez et voyez s'il n'y a rien à changer dans le chant ou dans la lettre. » Elle, par son admirable science infuse, quand il en était besoin, le faisait avec si grande prudence et habileté, qu'après son examen et correction il ne fut jamais nécessaire de requérir même le poli des maîtres de la science [1]. »

[1] Dom Guéranger, *Temps après la Pentecôte*, t. I, 181.

Cet office, dont il reste encore quelques fragments, débutait ainsi : « Aliment des âmes, la divine Sagesse, revêtant notre chair, se propose à nous, afin que, par cette nourriture d'amour, elle nous invite à goûter Dieu. Il a laissé pour ses disciples un testament auguste, et il leur a recommandé son souvenir en disant : « Faites ceci en mémoire de moi. »

II

L'évêque de Liège était alors Robert de Torote, qui avait occupé huit ans le siège de Langres (1232-1240). Très pieux et très zélé pour le culte de la Sainte Eucharistie, il accueillit la pensée de Julienne et prit sous sa protection l'humble religieuse, qui se trouva bientôt en butte à la détraction et à la calomnie. Les œuvres qui doivent le plus procurer la gloire de Dieu rencontrent toujours des contradictions acharnées. On la traitait de visionnaire, d'orgueilleuse ; on raillait son entreprise. Plusieurs prêtres déclaraient qu'une nouvelle fête serait superflue, attendu que tous les jours, à la messe, on faisait la mémoire de l'institution de la Sainte Eucharistie, et donc que ces prétendues révélations n'étaient que pures rêveries. Julienne en vint à douter d'elle-même et de l'utilité de l'œuvre à laquelle elle consacrait sa vie. Elle n'avait pour la soutenir qu'une pauvre recluse, Eve, qui relevait son courage et sa foi, et son évêque. Elle alla prier à Cologne, la ville catholique, au pied de l'autel de S. Pierre, et elle s'en revenait toute réconfortée, quand la persécution contre elle redoubla avec une rage étrange.

On s'en prenait à elle maintenant, même à sa probité. On l'accusait d'avoir caché les chartes et dilapidé les revenus de son monastère. Le peuple, excité contre elle par la malveillance, brisa les portes du couvent et la contraignit de partir. Elle se réfugia chez Eve, sa douce confidente. Jean de Lausanne lui offrit sa maison et son évêque intervint avec énergie. Loin de douter de sa vertu et de ses révélations, il adressa à tout son clergé, en 1246, une lettre où il ordonna que la fête du Saint-Sacrement fût célébrée tous les ans, le jeudi après l'octave de la Pentecôte, avec jeûne la veille. Il se proposait d'en publier l'ordonnance dans son synode, mais il mourut cette année-là même. L'année suivante, les chanoines de Saint-Martin célébrèrent la fête. Hugues de Saint-Cher, qui en avait approuvé le projet, devenu cardinal du titre de Sainte-Sabine, fut envoyé comme légat en Allemagne et vint à Liège. On lui montra l'office du Saint-Sacrement, dont il fut très content, et il célébra lui-même la nouvelle fête, solennellement, à Saint-Martin du Mont, la recommanda aux fidèles et, par une lettre du 29 décembre 1252, il ordonna à tous les évêques de sa légation de la faire célébrer au jour indiqué par Robert de Torote.

Les persécutions ne cessèrent point contre Julienne. Son évêque mort, la populace fit irruption dans son monastère et l'enferma dans une salle basse. On lui lança des pierres par les fenêtres, et elle dut quitter Liège avec ses religieuses, sans ressources, sans abri, sans défense. Namur l'accueillit, et elle remerciait Dieu d'y avoir trouvé un asile et une chapelle, quand elle reçut la visite d'un de ses plus ardents persécuteurs, dom Jean, supérieur des deux couvents du Mont-Cornillon, qui venait lui témoigner son repentir, son admiration pour son œuvre et ses inconsolables regrets. Il était de bonne foi. Il mourut au retour, et Julienne entendit, quand il rendait le dernier soupir, le chœur des anges qui recevaient son âme.

A la mort de Julienne, survenue le 5 avril 1258, son œuvre n'était pas achevée. Eve la continua. Jacques Pantaléon étant devenu pape sous le nom d'Urbain IV, elle lui écrivit. Il n'avait oublié ni elle, ni Julienne, ni leur projet qu'il croyait inspiré du ciel. C'était un Français, né à Troyes, d'une famille d'ouvriers ; il avait la décision, la clarté et l'ardeur françaises. Sa dévotion au Saint-Sacrement était très vive. Le miracle de Bolsena le détermina à agir. On sait qu'un prêtre qui disait la messe dans cette petite ville eut, après la consécration, des doutes sur la vérité de la présence réelle dans l'hostie. De celle-ci alors s'échappa du sang en grande abondance. Urbain IV était alors à Orvieto, non loin de Bolsena. Il se fit apporter le corporal tout sanglant, qu'il déposa solennellement dans une église et qu'on y montre encore chaque année le jour de la Fête-Dieu, après l'avoir porté en procession.

Il adressa donc, le 8 septembre 1264, une bulle à tous les évêques, prescrivant l'institution dans toute l'Eglise de la fête du Saint-Sacrement, le jeudi après l'Octave de la Pentecôte.

« Nous avons appris autrefois, étant dans un moindre rang, disait-il, que Dieu avait révélé à quelques personnes catholiques que cette fête devait être célébrée dans toute l'Eglise... Encore que nous renouvelions tous les jours, à la messe, la mémoire de l'institution de ce sacrement, nous estimons toutefois convenable de la célébrer plus solennellement au moins une fois chaque année, pour confondre particulièrement les hérétiques... Que ce jour donc, les fidèles s'assemblent avec ferveur dans les temples. Que tous chantent des hymnes et des airs sacrés ; que la foi s'épanche en bénédictions ; que l'espérance tressaille de joie ; que la charité soit toute à l'allégresse ; que l'assemblée des saints soit remplie de douceur spirituelle. »

Cette bulle, il eut la délicatesse de l'envoyer à la pieuse Eve avec cette lettre touchante : « Urbain, serviteur des serviteurs de Dieu, à Eve, recluse de Saint-Martin de Liège, notre fille en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique. — Nous savons, fille bien-aimée, que votre âme a désiré avec ardeur que la fête solennelle du Très Saint Corps de N.-S. Jésus-Christ fût instituée dans l'Eglise de Dieu, pour être célébrée perpétuellement par les fidèles. Réjouissez-vous, parce que le Seigneur tout-puissant a exaucé le vœu de votre cœur et que la grâce céleste a pleinement répondu aux prières de vos lettres. »

Et à la bulle il joignait un exemplaire de l'office nouveau, car celui qui avait été composé par le Fr. Jean était tout rempli de piété, mais l'humble Frère n'était pas un maître en doctrine et sa plume novice manquait de clarté. Le grand pape s'était adressé aux deux plus brillants maîtres de l'époque, à S. Thomas et à S. Bonaventure.

On ne peut se défendre d'admirer la bonté d'Urbain IV pour la pauvre recluse. Il l'avait vue à son passage à Liège, puis il avait reçu ses lettres naïves, le suppliant d'instituer dans toute l'Eglise la fête du Saint-Sacrement. Il y avait reconnu l'inspiration divine, et il agissait avec cette chrétienne, cette fille du peuple, comme il eût fait avec une princesse ou une reine. Il regardait, non la condition, mais l'âme.

LXIX

L'OFFICE DU SAINT-SACREMENT

Quand le pape Urbain IV eut décidé d'instituer une fête spéciale pour glorifier la Sainte Eucharistie, il manda à Orvieto, où il résidait alors, les deux plus grandes lumières de son temps : S. Thomas, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, et S. Bonaventure, de l'Ordre séraphique. — « Frères, leur dit-il, je veux établir dans toute l'Eglise la plus grande et la plus touchante des fêtes. Je veux célébrer le sacrement d'amour et de miséricorde. » Et il les pria d'en composer l'office. Il leur exposa ses idées, car il avait longuement mûri ce projet, et avec sa décision accoutumée il leur fixa la date où ils viendraient lui apporter leur travail.

I

Le jour venu, ils arrivèrent, pleins de défiance d'eux-mêmes et la rougeur au front, car ils étaient convaincus d'être restés bien au-dessous de leur sujet. Qui pourrait en effet parler dignement d'un si grand mystère ?

— Frère Thomas, commencez, dit le pape.

L'illustre docteur lut d'abord les antiennes, puis les leçons et les répons. Ceux-ci sont particulièrement remarquables, parce qu'on y trouve les figures, l'histoire de la Sainte Eucharistie, avec la substance, la moelle des Ecritures.

Le pape écoutait en silence. S. Bonaventure ne parvenait pas à réprimer son admiration, et il froissait son parchemin sous sa robe de religieux.

S. Thomas passa aux hymnes. D'abord l'hymne des Matines, *Sacris solemniis*. Quand il en vint à la strophe *Panis angelicus :* « Le pain des anges devient le pain de l'homme, le pain du ciel met fin aux figures. O chose admirable ! Le pauvre, le serviteur, le petit, mange le Seigneur ! » des larmes jaillirent des yeux du Frère Bonaventure et des lambeaux de parchemin tombèrent sur le sol.

Puis ce fut l'hymne de Laudes, *Verbum supernum prodiens*. « Le Verbe éternel descendant du ciel, sans quitter la droite de son Père, afin d'accomplir son œuvre, arriva au soir de sa vie. Quand il naît il se donne à nous comme compagnon ; à la Cène, en nourriture ; sur la croix où il meurt, en rançon ; et dans son royaume, en récompense ! »

Bonaventure ravi laisse tomber de nouvelles feuilles froissées.

Le Frère Thomas lit ensuite le *Lauda Sion*. C'est à l'Eglise qu'il s'adresse : « *Quantum potes, tantum aude.* » Et les vers, les chants, graves d'abord, ont des accents de triomphe pour célébrer la Cène, la vérité qui dissipe l'ombre, la lumière qui fait fuir la nuit, « le dogme donné aux chrétiens, » le pain qui devient chair, le vin qui devient sang, enfin toute la doctrine rehaussée par une poésie exacte comme une thèse de théologie, puissante comme le chant d'un poète supérieur à Dante lui-même. Puis cette exclamation : « *Ecce panis angelorum*. Voici le pain des anges devenu la nourriture des voyageurs en marche vers le ciel. » Urbain IV, qui est un grand théologien et un grand lettré, est frappé de ces strophes au rythme varié, émues, doctrinales, où la poésie va croissant avec la pensée. C'est enfin le *Pange lingua,* l'hymne des Vêpres, que le théologien conclut : « Adorons donc, prosternés, un si grand sacrement. »

La lecture était finie ; il y eut un profond silence. Urbain IV le rompit et dit :

« Maintenant à votre tour, Frère Bonaventure. »

L'humble Franciscain se jette aux pieds du Pontife : « Très Saint Père, dit-il, pendant que j'écoutais Frère Thomas, il me semblait entendre le Saint-Esprit. Seul en effet le Saint-Esprit peut inspirer d'aussi belles et hautes pensées. Aussi je n'ai pas voulu laisser subsister mon faible ouvrage. Voici, Très Saint Père, ce qui en reste. » Et il montre, éparpillés sur le sol, les fragments des parchemins lacérés.

Quelles belles âmes de religieux, savantes et humbles !

Le 19 juin 1264, ces hymnes furent chantées dans la première Fête-Dieu, célébrée avec une splendide solennité, et jusqu'à la fin des siècles elles seront redites avec foi, avec admiration, dans nos offices et nos processions du Saint-Sacrement.

II

L'antienne de *Magnificat* des premières Vêpres est d'une douceur et d'une piété ravissantes : « Oh ! qu'il est suave, Seigneur, votre Esprit ! Pour montrer votre douce tendresse envers vos enfants, vous leur donnez un pain très suave, venu du ciel. Vous rassasiez de biens ceux qui ont faim, et, les riches dédaigneux, vous les renvoyez les mains vides. »

L'Invitatoire des Matines reprend cette pensée, en y ajoutant une singulière solennité : « Adorons le Christ Roi, le dominateur des nations, qui donne la vie et la beauté de l'âme à ceux qui le prennent en nourriture. »

L'Introït de la messe rappelle comment Dieu a nourri son peuple dans le désert. Il continue de

répandre ses bienfaits dans le désert de cette vie, où sont si rares et si maigres les fruits et les fleurs. Aussi bien nous donne-t-il en abondance le pain de l'âme : « Le Seigneur les a nourris de la fleur du froment. Il les a rassasiés du miel sorti de la pierre. »

L'Eglise réveille et fait reparaître l'*Alleluia* pascal, pour mieux donner cours à l'expansion de sa joie et pour louer Dieu, « son aide puissant, *adjutori nostro*. » (Ps. LXXX).

La Collecte nous fait souvenir de la recommandation du Sauveur : « Faites ceci en mémoire de moi » : « O Dieu, qui sous ce sacrement admirable nous avez laissé le mémorial de votre passion, daignez nous accorder la grâce d'adorer les saints mystères de votre corps et de votre sang avec tant de foi que par eux nous ressentions constamment en nous le fruit de votre Rédemption.

Dans l'Epître, S. Paul raconte aux Corinthiens l'institution de la Sainte Eucharistie, puis il leur explique dans quelles pieuses dispositions les chrétiens doivent la recevoir.

« Pour moi, j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai transmis, à savoir, que le Seigneur Jésus, dans la nuit même où il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit et dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » De même, après la Cène, il prit le calice et dit : « Ce calice est la nouvelle alliance dans mon sang ; faites ceci, toutes les fois que vous en boirez, en mémoire de moi. » Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez de ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. »

Chacun doit donc se préparer avec crainte et piété à ce grand acte : « C'est pourquoi celui qui mangera ce pain ou qui boira ce calice indignement sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. Donc que chacun s'éprouve soi-même et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice. Car celui qui mange et boit indignement mange et boit sa propre condamnation, parce qu'il ne discerne pas le corps du Seigneur. » (I Cor., XI).

Le Graduel insiste sur l'amour : « Les yeux de tous espèrent en vous, Seigneur. Car vous donnez à chacun sa nourriture en temps opportun. Vous ouvrez votre main et vous remplissez de bénédiction tout ce qui respire. »

Le *Lauda Sion* explique ensuite magistralement la doctrine de l'Eglise sur la Sainte Eucharistie et il la chante avec enthousiasme, piété, douceur, reconnaissance, dans ses majestueuses mélodies.

Mais combien l'Evangile paraît suave et simple, après ces strophes solides et élevées qui laissent deviner et voir le travail du poète et du docteur ! Goûtez cette parole divine où Jésus lui-même expose à ses Apôtres et aux foules étonnées la promesse et la vertu de la Sainte Eucharistie : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. Comme mon Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra aussi par moi. C'est là le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme vos pères qui ont mangé de la manne et qui sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement. » (Joan., VI, 55-59).

Les Pharisiens sont scandalisés de ce langage qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne veulent pas comprendre. « Qui peut entendre de telles paroles ? disent-ils. Comment peut-il nous donner sa chair à manger ? » Mais les Apôtres connaissent la puissance et l'amour de leur Maître. Ils ne savent pas comment il tiendra sa parole, mais ils ne doutent pas de lui, et S. Pierre exprime la pensée de tous quand il dit à Jésus qui leur demandait s'ils voulaient aussi le laisser : « A qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

Nous comprenons, nous, la parole divine. Elle nous apparaît limpide. Jésus vit de la vie du Père, et quand nous communions nous vivons de la vie de Jésus, donc de la vie divine du Père, et le pain céleste nous fera vivre éternellement.

Tout le reste de l'office respire la sainteté requise des fidèles et des prêtres pour s'approcher de l'autel. L'Eglise y insiste dans l'Offertoire, de peur que nous ne nous endormions dans l'habitude la plus funeste de toutes, l'habitude de traiter les choses sacrées comme des choses ordinaires.

LXX

LES VÊPRES DU SAINT-SACREMENT

Les Vêpres du Saint Sacrement résument les mystères admirables de cette belle fête et nous transportent dans l'éternité, où le Père a dit au Fils : « Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande moi, et je te donnerai les nations en héritage. » (Ps. II). Et la voix divine a ajouté : « Tu es prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech. »

I

Figure unique que celle de Melchisédech ! Ses origines demeurent inconnues, sa vie s'est passée dans le mystère. Nous savons seulement qu'il était roi et prêtre, et qu'il vint bénir Abraham, victorieux des rois qui lui avaient enlevé son neveu Loth : « Melchisédech, roi de Salem, lui offrit le pain et le vin, car il était prêtre du Très-Haut. Et il le bénit en disant : « Qu'Abraham soit béni par le Dieu Très-Haut qui a fait le ciel et la terre ! Et béni soit le Dieu Très-Haut qui t'a livré tes ennemis dans les mains ! » (Gen., XIV, 19). Et Abraham lui donna la dîme de son butin.

Il est donc plus grand qu'Abraham qui lui fait hommage de ses biens, plus grand qu'Aaron qui n'est que prêtre. Il est roi de justice et roi de paix. (Hebr., VII, 2). Image parfaite de Jésus-Christ, il offre le pain et le vin qui figurent la Sainte Eucharistie.

C'est ce qu'expliquent les trois premières an-

tiennes : « Le Christ Seigneur, prêtre à jamais selon l'ordre de Melchisédech, a offert le pain et le vin. » Il offre le pain et le vin, et, pour distribuer aux fidèles ce pain qui est devenu son corps et ce vin qui a été changé en son sang, il a dressé un adorable banquet : « Le Seigneur miséricordieux a donné, en mémoire des merveilles qu'il a opérées, une nourriture céleste à ceux qui le craignent. »

La manne en était la figure ; la chair du Christ que renferment les espèces du pain est la réalité. « Ma chair est vraiment une nourriture, dit-il, et mon sang est vraiment un breuvage. » C'est pourquoi le fidèle s'écrie dans sa joie : « Je prendrai le calice du salut ; et j'offrirai un sacrifice de louanges. »

Ces sentiments s'accordent parfaitement avec le psaume *Credidi, propter quod locutus sum :* « J'ai cru et j'ai parlé. J'ai été très malheureux, alors j'ai dit dans mon angoisse : tout secours humain est trompeur, Dieu seul est fidèle. » (Ps. cxv).

L'Eglise regarde alors ses enfants pieusement agenouillés au banquet divin ; leurs âmes sont transformées, rajeunies, divinisées par le corps de Jésus qui les a nourries, et le chœur exprime à la fois l'admiration, le bonheur et le plus cher désir de l'Eglise de Jésus-Christ : « Que les enfants de l'Eglise soient comme de jeunes plants d'olivier autour de la table du Seigneur. »

Et le psaume chante la joie de la famille dont tous les membres reçoivent la Sainte Eucharistie : « Heureux ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies ! Tu mangeras le fruit du travail de tes mains ; tu es heureux et comblé de biens. Ton épouse est comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison ; tes fils, comme de jeunes plants d'olivier autour de ta table. Ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur. Que le Seigneur te bénisse de Sion. Puisses-tu voir la prospérité de Jérusalem tous les jours de ta vie, voir les enfants de tes enfants et la paix d'Israël ! » (Ps. cxxvii).

Quelle félicité dans les familles honnêtes, laborieuses, où sont observées les prescriptions divines ! Elles possèdent la paix, le plus désirable des biens et qui règne par la présence de Jésus-Christ en elles !

Le Seigneur, en effet, « établit la paix sur les frontières de l'Eglise et il nous rassasie du froment eucharistique. *Qui pacem ponit fines Ecclesiæ...* » Quand la paix règne sur les frontières, toute la nation vit en pleine sécurité, ses enfants sont heureux et « bénis. »

Le Capitule rappelle de nouveau l'institution de la Sainte Eucharistie, d'après S. Paul, car dans cette fête tout parle du Saint-Sacrement ; la pensée et le cœur ne peuvent s'en détacher, ou, s'ils s'en détachent par quelque distraction, l'Eglise les y ramène aussitôt.

L'hymne qui a été choisie par S. Thomas et acceptée par l'Eglise pour célébrer dignement la Sainte Eucharistie à Vêpres, c'est le *Pange lingua,* hymne doctrinale qui enferme la vérité dans de magistrales formules, hymne d'admiration et d'amour dont les deux dernières strophes sont chantées dans tous les saluts du Saint-Sacrement.

Enfin voici l'antienne de *Magnificat :* « O banquet sacré où l'on reçoit le Christ ! La mémoire de sa passion y est renouvelée. L'âme est remplie de grâce et le gage de la gloire future nous est donné. »

II

La Bulle d'Urbain IV recommandait aux chrétiens de s'assembler avec ferveur dans les temples en cette grande fête et ajoutait : « Que tous chantent des hymnes et des airs sacrés. » Elle ne faisait aucune prescription particulière. L'Eglise laissait aux fidèles le soin d'exprimer à leur manière les transports de leur dévotion. Dans les pays du nord la piété est plus grave, dans les régions du midi, plus expansive. L'Eglise applique la parole de S. Augustin : « *Ama et fac quod vis ;* » elle ne restreint point la liberté de l'amour ni des manifestations de l'amour, quand ces manifestations restent dans le domaine des hautes convenances commandées par la foi et par le respect. Aussi les processions du Saint-Sacrement ne furent-elles établies et définies dans leur forme actuelle qu'au commencement du xiv^e siècle. Un concile de Paris en 1323 accorde des indulgences pour l'abstinence et le jeûne de la vigile de la fête, et ajoute : « Quant à la procession solennelle qui se fait le jeudi de la fête, en portant le divin sacrement, comme il semble que ce soit *par une sorte d'inspiration divine* qu'elle s'est introduite en nos jours, nous ne statuons rien pour le présent, laissant toutes choses à la dévotion du clergé et du peuple. » La procession se faisait donc déjà en 1323, et il paraît bien que l'initiative en vint du peuple.

On porta d'abord la Sainte Eucharistie dans une sorte de châsse couverte d'un voile, puis dans des ostensoirs ou *monstrances* qui affectaient des formes très variées. Ici, c'étaient des tourelles percées à jour, ou une tour d'or à quatre ouvertures ; là des croix couvertes de pierreries, des crucifix d'argent ou d'or pour rappeler le sacrifice sanglant et la mort cruelle du Fils de Dieu. Au centre on plaçait la Sainte Eucharistie. Ou bien c'étaient des statuettes du Christ, avec la Sainte Hostie à la place du cœur ; Jean le Précurseur qui montrait l'Agneau de Dieu, la Sainte Vierge même qui présentait son Fils à l'adoration du peuple chrétien. Au xv^e siècle on vit apparaître des cylindres de cristal, avec des clochetons ajourés, et plus tard un soleil aux rayons d'or rappelant Jésus, le Soleil de justice. Cette forme a fini par prévaloir.

L'hérésie protestante, au xv^e et au xvi^e siècle, s'acharna sur le dogme de la présence réelle et sur les processions. Le Concile de Trente prit la défense de « la très pieuse coutume » de « porter en procession le Saint-Sacrement par les rues et

places publiques avec pompe et honneur. » Ainsi « la vérité victorieuse triomphait du mensonge et de l'hérésie, de telle sorte que ses adversaires, au sein d'une telle splendeur et d'une si grande joie de toute l'Eglise, ou bien perdent courage et sèchent de dépit, ou bien, touchés de honte et de confusion, viennent enfin à résipiscence. » (Sess. XIII, cap. 5).

Dès lors s'était introduit aussi l'usage du saint ciboire. Jusque-là le nom de ciboire était réservé au baldaquin qui surmontait les autels et sous la voûte duquel on suspendait la pyxide où l'on gardait la Sainte Eucharistie pour les malades. Les fidèles communiaient à la messe avec des hosties consacrées à la messe même et placées sur la patène pour être distribuées. On les renferma désormais dans le saint ciboire, ce vase sacré qui sert pour la communion des fidèles.

La haine protestante du XVIe siècle pour les processions ne s'est pas éteinte ; l'impiété l'a attisée et augmentée de la sienne. Dans la plupart des villes de France, il est interdit aux processions de sortir de l'église. On veut empêcher les manifestations du culte extérieur, en haine de Dieu et de Jésus-Christ. Toute liberté est accordée aux manifestations irréligieuses, aux cérémonies civiles où l'on exalte, où l'on glorifie les ennemis du Christ. La liberté tant célébrée comme une grande conquête moderne n'est donc qu'hypocrisie et duperie. Il est clair qu'une seule liberté est permise : la liberté du mal.

Les processions du Saint-Sacrement n'en sont pas moins restées populaires. Elles se font avec empressement et piété dans nos villages. Les hommes dressent des reposoirs, les jeunes filles tressent des guirlandes, les enfants ont leurs surplis blancs, leurs ceintures bleues ou roses, leurs couronnes, et jettent des fleurs. Et dans certaines villes, où est accordée une juste liberté aux processions, celles-ci s'entourent de magnificence. La foule est respectueuse et émue et de tous les cœurs jaillissent des odes d'amour pour Jésus présent dans la Sainte Eucharistie. Des yeux aussi jaillissent parfois des larmes, larmes de joie, parce qu'on sent que Jésus est plus aimé que jamais, que l'impiété a beau vouloir l'enfermer dans ses temples, il demeure le Roi des âmes, le Maître souverain, le Dieu de la société qui ne vit que de sa parole et de sa vie, et ces hommages spontanés qui lui sont rendus, depuis Urbain IV, épanouissent tous les fronts et réveillent dans les cœurs des souvenirs sauveurs.

A L'ÉCOLE DES SAINTS

XXX

S. EPHREM, DIACRE : LES AUXILIAIRES DU SACERDOCE

Mes frères,

S. Ephrem, dont le père était citoyen de Nisibe, naquit en Syrie aux environs de l'an 300 de notre ère. Après une jeunesse plus austère et plus recueillie que celle de ses camarades, il voulut se retirer auprès de l'évêque Jacques pour mieux se former à la science religieuse ainsi qu'à la piété.

I

Suivant l'usage de son époque, il n'était encore que catéchumène, car on avait alors une tendance générale à différer la réception du baptême jusqu'à l'âge mûr et parfois même jusqu'au moment de la mort, afin de ne pas ternir par des péchés ultérieurs les incomparables effets de ce sacrement. Cet usage, est-il besoin de le faire remarquer, présentait beaucoup de dangers et d'inconvénients ; néanmoins l'Eglise eut beaucoup de peine à le faire disparaître pour le remplacer peu à peu par la sage discipline actuellement en vigueur.

L'évêque Jacques s'empressa de baptiser le néophyte qui se présentait à lui, et aussitôt qu'il se fut assuré de sa haute vertu et de ses remarquables talents intellectuels, il s'empressa de l'installer dans cette même ville de Mésopotamie, nommée Nisibe, dont le père d'Ephrem était originaire et où le jeune homme fut chargé de remplir les fonctions de professeur.

Le pontife avait bien jugé la vocation de son disciple. Le nouveau maître, qui joignait un zèle surnaturel à de remarquables aptitudes, enseigna avec un succès considérable jusqu'au jour où, quelque temps après la mort de Jacques, la ville de Nisibe fut conquise par les Perses. Cet événement força Ephrem à se réfugier aux environs d'Edesse, où il commença par mener la vie érémitique, sur une petite montagne où il s'était réfugié par désir de la solitude. Il avait été poussé à cette résolution par l'intention de fuir les importuns qui venaient l'assaillir et lui faisaient perdre un temps précieux au regard du Très-Haut.

Le jeune moine avait été ordonné diacre de l'église d'Edesse. Mais quand, au bout de quelque temps, on lui offrit de s'élever d'un échelon dans la hiérarchie et d'accéder à la prêtrise, il refusa ce périlleux honneur. Dans sa profonde humilité, il se jugeait indigne de représenter le Dieu vivant, de consacrer l'Eucharistie, et sa conscience délicate s'effrayait en outre des responsabilités qui pèsent si lourdement sur les épaules sacerdotales. On eut beau insister, rien ne put jamais le faire revenir sur sa décision. Il devait rester diacre jusqu'à la fin de ses jours et mourir sous l'humble dalmatique du lévite.

Les honneurs, même ecclésiastiques, lui importaient peu : c'était dans le ciel qu'il avait placé toute son espérance, il ne cherchait qu'à se développer dans tous les genres de vertus, qu'à mêler la ferveur à la connaissance des dogmes et aspirait vers les réalités éternelles avec autant d'ardeur qu'il en mettait à mépriser les vaines apparences d'ici-bas.

Mais l'Esprit-Saint, qui avait ses vues sur son diacre, ne jugea pas bon de le laisser s'isoler

dans sa Thébaïde d'Edesse. Il lui inspira de se rendre dans la ville de Césarée, en Cappadoce, et dès que notre saint, toujours fidèle aux impulsions de la grâce, eut obéi à ce conseil divin, il en fut récompensé par la rencontre providentielle qu'il fit du grand orateur S. Basile, avec qui, dès lors, il se lia d'une suave et docte amitié. Ils étaient appelés à se rendre mutuellement de nombreux services, car tous deux devaient s'employer à la même tâche redoutable de réfuter les hérésies qui pullulaient dans l'Eglise entière, mais surtout dans les contrées de l'Orient.

Afin de maintenir la pureté de la doctrine, afin de mieux faire connaître la vérité telle que Notre-Seigneur l'a révélée à la terre, Ephrem, à l'exemple de Basile, se mit à composer une foule d'ouvrages. Sa langue maternelle était le syrien, mais la plupart de ses traités ont été traduits en grec, ce qui en a permis une diffusion incomparablement plus large. Ils sont remarquables non seulement par la rigueur de leur orthodoxie, mais par la clarté de leur exposition et la vigueur des arguments qui servent à soutenir les principes exposés. S. Jérôme nous apporte, à leur sujet, ce témoignage que, dès leur apparition, on les jugea si lumineux et si pratiques que l'usage se répandit bientôt, dans les églises orientales, de les lire publiquement, lors des assemblées des fidèles, aussitôt après les textes sacrés tirés de la Bible. Ce simple détail indique quel dut être leur retentissement.

Les volumes d'Ephrem constituaient, d'ailleurs, le plus beau et le plus complet des fonds de bibliothèque religieuse que l'on possédât alors. Sans doute, ils ne traitaient pas, comme devait le faire plus tard la *Somme théologique*, tout l'ensemble de la doctrine dans un ordre défini et avec une méthode logique, mais ils abordaient toutes les questions délicates ou importantes, ils donnaient la clef de tous les problèmes alors en suspens et se rendaient ainsi indispensables aussi bien aux pontifes et aux prédicateurs, pour leurs doctes controverses, qu'aux simples fidèles pour leur pieuse instruction.

S. Ephrem ne se cantonnait d'ailleurs pas dans le domaine du dogme. Il était aussi un hymnographe ; c'est ainsi qu'il écrivit de nombreuses poésies en l'honneur de la Sainte Vierge et des saints ; ses cantiques jouissaient de la même popularité que ses volumes et avaient l'honneur d'être, eux aussi, chantés dans les églises.

Pour se délasser de ces labeurs, il entreprenait de nouvelles tâches. C'est ainsi qu'il se livra à des études approfondies sur l'Ecriture Sainte, ce qui lui permit d'ouvrir à l'exégèse une voie qui, depuis lors et progressivement, s'est magnifiquement élargie. Il se fit aussi prédicateur, comme son titre de diacre lui en donnait le droit et même la charge. Si toutes ses homélies ne nous sont point parvenues, celles que nous possédons suffisent pour attester sa limpide et chaleureuse éloquence.

Il ne faut donc pas s'étonner si ses compatriotes et ses contemporains tombèrent en admiration devant un si universel génie. Dès son vivant, et bien qu'il s'en défendît de son mieux, on se prit à le considérer comme un Docteur de l'Eglise, et lorsqu'il se fut éteint, plein de mérites et de jours, en 373, dans la cité d'Edesse, la rumeur publique lui décerna, sous les formes imagées chères aux peuples du Levant, les titres les plus honorables. On l'appela le « docteur du monde, » la « colonne de l'Eglise, » la « cithare de l'Esprit-Saint, » que sais-je encore ? Toutes ces formules poétiques traduisaient bien, au fond, la pensée unanime du peuple chrétien et faisaient allusion à des mérites universellement reconnus.

Si le nom de S. Ephrem a toujours été en honneur dans la chrétienté entière, son culte néanmoins, pendant des siècles, n'a été célébré que dans les communautés de l'Orient. C'est seulement au cours du xx^e^ siècle que le pape Benoît XV l'a étendu à l'ensemble du monde, en conférant officiellement au saint moine le titre glorieux de Docteur.

II

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, S. Ephrem n'osa jamais s'élever jusqu'au sacerdoce et voulut humblement demeurer diacre. Ce n'était pas qu'il méconnût la grandeur de la prêtrise, bien au contraire. Mais il estimait que, pour bien remplir sa tâche sainte, le prêtre a besoin d'être secondé par des auxiliaires inférieurs, et il lui plut de se consacrer à ce rôle. Il restait, en cela, dans l'esprit de l'Eglise, qui, dès ses origines, voulut réserver à ses prêtres les plus importantes fonctions du ministère et tint à les décharger des occupations secondaires en les confiant à des lévites et à des clercs.

Les premiers auxiliaires des prêtres remontent au début de l'Eglise et nous trouvons le récit de leur institution dans les Actes des Apôtres, lorsque S. Pierre conféra le diaconat à sept disciples, afin de leur confier le service des aumônes et de la prédication. Les diacres, comme vous le savez sans doute, participent au sacrement de l'Ordre et ont, de droit divin, leur rang dans la hiérarchie ecclésiastique. S'ils n'ont pas le pouvoir de célébrer la sainte messe et de distribuer les sacrements, — au moins en général, car ils sont aptes à donner la communion et le baptême, sous réserve des restrictions actuellement en vigueur, — ils sont tenus aux mêmes vœux que le prêtre et doivent rivaliser avec lui de dévouement et de sainteté.

Mais il arriva bientôt que les diacres, à leur tour, furent débordés par leurs occupations toujours croissantes. Alors on institua des sous-diacres, qui, entre autres missions, avaient la charge de recueillir les témoignages relatifs à la passion des martyrs et de donner la sépulture aux dépouilles des athlètes du Christ. Les sous-diacres furent aussi des secrétaires et des notaires ecclésiastiques.

De nouvelles circonstances amenèrent l'autorité

pontificale à établir des acolytes, destinés à servir à l'autel au cours des saints mystères ; des exorcistes, qui, primitivement, s'employaient à chasser les démons des corps des possédés ; des lecteurs, dont l'emploi était de lire, du haut de l'ambon, les textes sacrés aux fidèles assemblés ; des portiers, commis à la garde des temples et de leurs trésors. Nous n'avons pas à rechercher quand et comment toutes ces innovations se produisirent. Qu'il nous suffise de savoir qu'elles sont parfaitement légitimes, parce qu'opérées par le pouvoir officiel de l'Eglise, qui a reçu de son fondateur des droits précis pour développer son organisation.

L'ensemble de tous les clercs de divers grades constitue le premier groupe, le groupe officiel des auxiliaires du prêtre. Chacun d'entre eux possède des attributions bien définies, qu'il ne saurait dépasser sans usurpation et dont il est tenu, en conscience, de s'acquitter avec soin. Hâtons-nous d'ajouter qu'à notre époque surtout, cette hiérarchie revêt de plus un caractère préparatoire, si l'on peut dire, en ce sens que, d'une manière générale, les clercs montent rapidement d'échelon en échelon pour arriver jusqu'à ce degré éminent de la prêtrise qui est le terme normal d'une vocation ecclésiastique. La dignité du prêtre est, en effet, si grande que l'Eglise ne la confère à un homme qu'après l'avoir plus ou moins longtemps éprouvé dans l'exercice de fonctions qui le rapprochent de plus en plus du ministère sacerdotal.

Au-dessous de ces aides officiels qui entourent le prêtre et l'assistent dans l'exercice solennel des cérémonies liturgiques, il est une autre catégorie qui tend plutôt à le seconder dans ses œuvres d'apostolat. Des multitudes d'hommes et de femmes se consacrent à mener une vie de prière et de mortification, afin de joindre leurs mérites à la prière officielle et publique de l'Eglise. Beaucoup d'entre eux emploient aussi leurs forces et leurs jours à répandre l'enseignement chrétien, à soigner les malades, à promouvoir les organisations diverses d'assistance, à aider les missionnaires dans les difficiles pénétrations des contrées encore barbares. Ils se sont liés par des vœux que l'Eglise reconnaît et sanctionne, de même qu'elle approuve les règles communes de vie qu'ils ont acceptées et qui les réunissent en congrégations.

Il s'agit là, à proprement parler, des religieux et des religieuses, qui ne participent nullement au sacerdoce, qui n'en approchent même pas par la tonsure, réservée uniquement aux clercs, mais qui ont tout de même leurs statuts, leurs privilèges et leurs obligations particulières, définis par le Code canonique et dont l'exécution est remise à la garde de supérieurs régulièrement désignés, sous le contrôle des évêques et du Souverain Pontife.

Leur immense rôle dans l'Eglise est trop connu pour qu'il soit besoin de le rappeler ; il est trop fécond pour qu'il soit nécessaire de le louer une fois de plus. Humbles ouvriers de la moisson céleste, les fidèles consacrés au Seigneur se partagent tous les travaux qui n'exigent ni juridiction ni pouvoir d'Ordre. Ils allègent d'autant le labeur du prêtre, qui peut se reposer sur eux d'une part de ses responsabilités et qui, grâce à leur concours, peut songer à de plus vastes entreprises en vue de la conquête des âmes et de la gloire du Seigneur.

Est-ce tout ? Officiellement oui. Mais en pratique, on doit joindre à cette énumération la foule des chrétiens fervents qui, de plus en plus, offrent leurs ressources, leurs talents, leurs loisirs pour collaborer à l'œuvre divine. Les uns se réunissent en associations de charité ou d'apostolat. D'autres, plus jaloux de leur indépendance, préfèrent se mettre individuellement à la disposition de leurs pasteurs, chaque fois que les circonstances le demandent. Les uns et les autres font beaucoup de bien.

Souhaitons que l'on en trouve beaucoup dans vos rangs. Personne, en effet, n'est exclu de la coopération aux tâches saintes et l'Esprit du Seigneur est habile à utiliser toutes les bonnes volontés. Le point le plus important à méditer lorsqu'on se présente ainsi pour le service du divin Maître, c'est qu'on ne doit le faire qu'avec une intention droite et soumise. Ce n'est pas pour soi, pour sa réputation, pour ses avantages que l'on travaille : c'est uniquement en vue de Dieu. Et, par conséquent, on ne doit agir que conformément aux ordres que Dieu envoie par l'intermédiaire de ceux qu'il a constitués ses ministres.

L'action catholique des simples fidèles doit être essentiellement hiérarchisée, c'est-à-dire très obéissante aux directives données par les évêques et les prêtres, que nul ne saurait avoir la prétention de remplacer, mais à qui il s'agit d'offrir l'appui filial et respectueux qu'ils sont en droit d'attendre de nous. C'est à cette grande condition que le zèle de tous les chrétiens sera béni par Dieu.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

16e LEÇON

LES FIDÈLES DE L'EGLISE

Q. 140. — *Qu'appelle-t-on fidèles de l'Eglise ?*

R. — *On appelle fidèles de l'Eglise les chrétiens soumis à l'autorité des pasteurs légitimes.*

Le mot « fidèle » désigne dans le langage courant l'homme qui a de l'attachement ou qui fait d'une façon régulière ce qu'il a promis de faire. Par le baptême nous avons été attachés à Jésus-Christ et à son Eglise. Nos parrains et marraines ont promis pour nous que nous accomplirions nos devoirs de chrétiens. Nous sommes fidèles si nous demeurons attachés à Jésus-Christ et à ses représentants, c'est-à-dire aux pasteurs de l'Eglise, et si nous accomplissons avec exactitude nos devoirs de chrétiens.

Q. 141. — *Que faut-il pour être un vrai fidèle de l'Eglise ?*

R. — *Pour être un vrai fidèle de l'Eglise, il faut croire ce qu'elle enseigne, pratiquer ce qu'elle commande et recevoir ses sacrements.*

Puisque le fidèle est celui qui remplit avec exactitude ses devoirs de chrétien, voyons à quoi l'obligent ces devoirs. Ils l'obligent :

1° *A croire ce que l'Eglise enseigne.* Croire ce que l'Eglise enseigne, c'est pratiquer la vertu de foi. Celle-ci est absolument indispensable ; Notre-Seigneur lui-même l'a déclaré : « Celui qui croira sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné. » En effet, refuser de croire à la parole de quelqu'un, c'est lui faire une grave injure, c'est supposer qu'il se trompe ou qu'il nous trompe. Or Notre-Seigneur ne peut ni se tromper ni nous tromper. L'Eglise qui enseigne en son nom ne peut non plus ni se tromper ni nous tromper, puisque son Fondateur lui a promis, nous l'avons expliqué, de la préserver de toute erreur. D'autre part, celui qui refuse de croire à la parole de quelqu'un ne peut pas dire qu'il lui est fidèle, qu'il s'attache à lui. Au contraire, c'est se détacher de quelqu'un que de ne pas accepter ce qu'il enseigne.

2° *A pratiquer ce que l'Eglise commande.* Il ne suffit pas de croire que vos parents sont les représentants de Dieu auprès de vous, qu'ils sont très bons, qu'ils ont droit à votre affection et à votre respect ; il faut encore montrer par des actes que vous comprenez tout cela. Il en est de même à l'égard de Dieu et de l'Eglise. Celui qui se contente de croire ce que l'Eglise enseigne au nom de Dieu ne remplit qu'une partie de son devoir. Le vrai fidèle obéit aux commandements de Dieu et de l'Eglise.

3° *A recevoir ses sacrements,* et cela pour deux raisons. La première, c'est que l'Eglise nous le commande. La deuxième, c'est que sans les sacrements nous n'aurions pas la grâce du bon Dieu en nous, nous serions laissés à notre faiblesse, et nous ne pourrions pas par nos seuls moyens croire ce que l'Eglise enseigne ni pratiquer ce qu'elle commande.

Q. 142. — *Quels sont les devoirs des fidèles à l'égard de leurs pasteurs ?*

R. — *Les devoirs des fidèles à l'égard de leurs pasteurs sont de les respecter, de leur obéir et de les assister.*

Respecter quelqu'un, c'est ne rien penser, ne rien dire, ne rien faire qui puisse lui causer de la peine ou une injure, mais au contraire penser, dire et faire tout ce qui peut lui procurer de l'honneur.

Obéir, c'est se soumettre à la volonté d'une autre personne et l'exécuter. Il y a deux façons d'obéir : se soumettre à la volonté d'autrui et l'exécuter malgré soi, en murmurant et en protestant en soi-même ou par des paroles ; se soumettre à la volonté d'autrui et l'exécuter de bon gré, en reconnaissant que cette volonté est bonne et légitime. C'est évidemment cette seconde façon d'obéir aux pasteurs de l'Eglise qui nous est demandée.

Assister quelqu'un, c'est venir à son secours, l'aider quand il a besoin de notre secours. Il y a plusieurs façons d'assister quelqu'un. On le fait en lui donnant ou en lui prêtant une partie de ce que l'on possède et qui lui manque, en l'aidant à faire un travail qu'il ne pourrait exécuter tout seul, ou encore en venant le visiter, lui dire une bonne parole, lui donner un bon conseil, le consoler quand il est dans la peine ou dans l'embarras.

Q. 143. — *Pourquoi les fidèles doivent-ils respecter leurs pasteurs et leur obéir ?*

R. — *Les fidèles doivent respecter leurs pasteurs et leur obéir, parce que Jésus-Christ a dit aux Apôtres et à leurs successeurs : « Celui qui vous écoute m'écoute, celui qui vous méprise me méprise. »*

Les pasteurs de l'Eglise sont les représentants de Dieu auprès des fidèles, puisqu'ils enseignent, gouvernent et distribuent la grâce au nom de Dieu. Quand la France envoie un ambassadeur dans une nation étrangère, si cet ambassadeur est insulté par un sujet de cette nation, c'est la France qui se considère comme insultée en sa personne. De même Dieu considère comme offertes à lui-même les marques de respect et les actes d'obéissance des fidèles à l'égard des pasteurs qui le représentent, comme adressées à lui-même les injures qui pourraient être adressées à ses ministres. Ce n'est donc pas l'homme que le fidèle doit regarder dans le pasteur, mais le représentant de Dieu.

Q. 144. — *Comment les fidèles doivent-ils assister leurs pasteurs ?*

R. — *Les fidèles doivent assister leurs pasteurs en procurant, suivant leurs moyens, ce qui est nécessaire à l'entretien du culte divin et de ses ministres, spécialement par le « Denier du culte. »*

Assister, avons-nous dit, c'est venir au secours de celui qui est dans le besoin. Or les pasteurs ont des besoins pour entretenir le culte divin et les œuvres qui s'y rattachent et pour assurer leur propre existence. Pour célébrer le culte divin, il faut une église et un mobilier, des ornements, du pain et du vin, des cierges, etc. Tout cela doit être acheté, réparé et renouvelé. Il faut aussi des employés de l'église : sacristains, suisses, chantres, bedeaux, organistes ; ces employés doivent recevoir un salaire correspondant au travail qu'ils font à l'église et qui leur permette de vivre. Les prêtres, eux aussi, doivent pouvoir vivre convenablement et pour cela recevoir de chaque fidèle une contribution qui sera proportionnée aux ressources de celui qui donne. Il y a aussi des œuvres que le prêtre ne peut faire vivre sans le concours des fidèles, par exemple les écoles libres, les patronages.

Ces ressources destinées à l'entretien du culte et des œuvres sont demandées par des quêtes, des

ventes de charité, des loteries, des représentations payantes, etc. Celles qui doivent être attribuées au clergé sont demandées par une quête qui se fait ordinairement à domicile et qui se nomme la quête pour le « Denier du culte. »

Ces quêtes et contributions ne sont pas particulières à l'Eglise. Dans toute société chaque membre doit contribuer à payer sa part des frais généraux. C'est ainsi que chaque citoyen paie des impôts ou contributions à la société qui se nomme l'Etat, à celle qui se nomme le département et à celle qui se nomme la commune. Cette obligation est juste : chacun, profitant des avantages que procure la société, doit aussi contribuer à l'entretenir. Il en est de même pour l'Eglise. C'est donc un devoir pour chaque fidèle d'assister les pasteurs de l'Eglise, devoir d'autant plus important que l'Eglise n'est pas une société humaine, mais divine, puisqu'elle a été fondée par Jésus-Christ, et qu'ainsi le devoir de contribuer à son entretien est un devoir envers Dieu.

—

Q. 145. — *Comment s'appellent les chrétiens soumis à l'Eglise ?*

R. — *Les chrétiens soumis à l'Eglise s'appellent « catholiques, » du nom de l'Eglise elle-même*

Nous avons déjà expliqué le sens du mot « catholique. » Il veut dire « universel. » On appelle l'Eglise fondée par Jésus-Christ « Eglise catholique, » parce qu'elle a été fondée pour tous les hommes. Le catholique est donc celui qui appartient à l'Eglise catholique. Les enfants portent le nom de leurs parents. Le nom de « catholique » est celui de notre mère, la Sainte Eglise.

—

Q. 146. — *Quels sont ceux qui sont hors de l'Eglise ?*

R. — *Ceux qui sont hors de l'Eglise sont les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les excommuniés et les apostats.*

On peut être hors de l'Eglise pour diverses raisons : 1° parce que, n'ayant pas reçu le baptême catholique, on n'est jamais entré dans l'Eglise ; 2° parce que, après avoir reçu le baptême catholique, on s'est volontairement séparé d'elle ; 3° parce que, après avoir reçu le baptême catholique, on a été chassé de l'Eglise par l'Eglise elle-même.

—

Q. 147. — *Qu'est-ce qu'un infidèle ?*

R. — *Un infidèle est celui qui n'a pas été baptisé et ne croit pas en Jésus-Christ.*

C'est par le baptême que l'on devient enfant de Dieu et fidèle de l'Eglise catholique. Quiconque n'a pas reçu le baptême n'est donc pas fidèle, mais infidèle. Sont infidèles les païens des pays de missions et les petits enfants qui n'ont pas encore été baptisés.

Quand il s'agit d'un adulte qui se prépare au baptême, à partir du moment où, étant instruit des principales vérités religieuses, il croit en Jésus-Christ, on peut dire qu'il est fidèle de désir, mais non encore de fait.

—

Q. 148. — *Qu'est-ce qu'un hérétique ?*

R. — *Un hérétique est celui qui refuse obstinément de croire une ou plusieurs vérités que l'Eglise enseigne comme articles de foi.*

Il y a plusieurs manières d'être hérétique, c'est-à-dire que celui qui refuse de croire une vérité enseignée par l'Eglise comme article de foi peut se trouver dans diverses conditions.

1° Un chrétien peut refuser de croire une vérité enseignée par l'Eglise tout en étant de bonne foi, parce qu'il ignore qu'en réalité cette vérité est un article de foi. Tant qu'il reste dans la bonne foi, il n'est pas coupable. Ceux qui s'aperçoivent de son ignorance et de son erreur doivent l'avertir et l'instruire.

2° Si, une fois averti et instruit, ce chrétien continue à refuser de croire, il est alors coupable, car il refuse de croire sachant bien qu'il devrait croire. Il s'obstine dans son refus ; il est alors vraiment hérétique.

3° L'hérétique peut cacher son refus de croire, de telle sorte que personne ne le connaisse.

4° Il peut au contraire le faire connaître à d'autres par des paroles, des écrits ou des actes.

Celui qui refuse de bonne foi de croire une vérité enseignée par l'Eglise comme article de foi n'est pas coupable. Celui qui le fait volontairement et sciemment commet un péché grave. Celui qui fait connaître à d'autres son hérésie ajoute à ce péché grave un péché de scandale, c'est-à-dire qu'il risque volontairement d'amener d'autres personnes à l'imiter.

Souvent les hérétiques ne sont pas isolés, mais forment des groupes ou sectes qui portent un nom, par exemple les Albigeois, les Vaudois, les Protestants, les Huguenots.

—

Q. 149. — *Qu'est-ce qu'un schismatique ?*

R. — *Un schismatique est celui qui se sépare des pasteurs légitimes de l'Eglise en refusant de reconnaître leur autorité.*

On peut obéir parce qu'en cas de désobéissance on craint une punition, ou parce qu'on espère une récompense, ou encore parce qu'on reconnaît que celui qui commande a le droit de commander et qu'il commande des choses justes et bonnes. C'est ce troisième genre d'obéissance que réclame l'Eglise. Le fidèle doit donc obéir aux pasteurs de l'Eglise parce que Dieu leur a donné le droit de commander et parce que ce qu'ils commandent au nom de Dieu ne peut être que juste et bon. Les schismatiques refusent d'obéir parce qu'ils ne reconnaissent pas aux pasteurs le droit de commander au nom de Dieu ou parce qu'ils n'admettent pas que leurs ordres soient justes et bons. Souvent, avant d'être schismatiques, ils sont déjà hérétiques. C'est en effet un article de foi que Dieu a donné aux pasteurs le droit de commander. Ceux qui ne veulent pas obéir au pape sont donc